

Chef(fe) du pôle Travaux - Tribunal judiciaire de Paris

Ref : 2025-2049187

| | | |
|---|--|---|
| Fonction publique Fonction publique de l'État | Employeur Secrétariat Général Secrétariat Général – Service de l'immobilier ministériel Affectation : Mission de gestion du contrat de partenariat du tribunal de Paris | Localisation Tribunal judiciaire de Paris, 75017 PARIS |
|---|--|---|

Domaine : Bâtiment

Date limite de candidature : 13/02/2026

| | | | |
|---|--|--------------------------|------------------------------------|
| Nature de l'emploi Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels | Expérience souhaitée Non renseigné | | |
| Rémunération (fourchette indicative pour les contractuels) Non renseigné | Catégorie Catégorie A (cadre) | Management Oui | Télétravail possible Oui |

Vos missions en quelques mots

Le/la chef(fe) du Pôle Travaux coordonne l'activité du Pôle, s'assure du respect des coûts et délais des opérations (études et travaux) qui lui sont confiées (budget annuel variable selon les opérations mais de l'ordre de 3 M€), s'assure de la pertinence technique des réponses apportées par le Partenaire et pilote les relations entre les juridictions, les utilisateurs, la Direction des services judiciaires et les intervenants extérieurs.

Le/la chef(fe) du Pôle aura pour activités principales :

- Appuyer les utilisateurs dans la définition des besoins en travaux et l'élaboration du programme, si besoin en ayant recours à une mission de programmiste ;
- Piloter la production et la négociation offres financières en lien avec les autres pôles sur l'ensemble des volets (investissement, exploitation maintenance et énergie) ;

- Préparer les décisions d'arbitrage (validation du besoin, validation des travaux et du chiffrage, réception des travaux) ;
- Piloter la réalisation des travaux par la partenaire au sein du bâtiment, en lien avec l'ensemble des interlocuteurs ;
- D'assurer le management de son équipe. Il/elle participe aux réunions mensuelles et annuelles de pilotage du contrat associant notamment la juridiction du tribunal de Paris, la Cour d'Appel de Paris, la Direction des services Judiciaires et le Partenaire.

Un des enjeux principaux du poste est de piloter l'ensemble des demandes de modifications de contrat. Ces modifications se traduisent suivant trois volets :

- Modifications architecturales et techniques du bâtiment
- travaux (architecture, sûreté, occupation des bureaux, sécurité incendie, etc...) ;
- Modifications de prestations de service ;
- Organisation de grands procès.

Un des principaux projets du poste sur les mois et années à venir sera la densification du tribunal avec en particulier l'ajout d'un nouveau parquet spécialisé.

Il nécessite un travail de coordination fort, afin de cadrer et d'optimiser les modifications sollicitées par les juridictions, de s'assurer de leur adéquation avec les exigences contractuelles et programmatiques qui s'imposent au Partenaire et s'assurer que leur mise en oeuvre se fasse de manière à permettre l'exercice du service public de la Justice dans des conditions optimales.

La performance de l'activité du Pôle Travaux s'apprécie au regard de la réactivité dans le traitement des urgences, du respect des délais et des coûts dans le traitement des demandes de modifications et de la pertinence des solutions techniques proposées.

Le Pôle Travaux est pilote des réflexions en cours sur l'adaptation des espaces tertiaires aux nouveaux modes de travail. Le/la chef(fe) du pôle travaux fait partie du collectif de la mission et peut être amené dans ce cadre à remplacer ou appuyer l'un des chefs de pôle eux ainsi que les responsables de la mission dans leurs responsabilités.

Profil recherché

Connaissances

Conduite de projet - Expertise
 Economie du bâtiment - Maîtrise
 Environnement professionnel - Application
 Droit applicable au secteur contrôlé - Application
 Outils bureautiques & informatiques - Maîtrise

Savoir-faire

Analyser et synthétiser - Maîtrise
 Capacités rédactionnelles - Maîtrise
 Faire preuve de rigueur et de méthode - Maîtrise
 Négocier, faire partager et convaincre - Expertise
 Communiquer et s'exprimer avec aisance - Maîtrise
 Prendre des décisions/proposer solutions - Maîtrise

Savoir-être

Esprit d'initiative et d'équipe - Maîtrise
 Capacité d'adaptation - Maîtrise
 Faire preuve de diplomatie - Maîtrise
 Sens des relations humaines - Maîtrise

Éléments de candidature

Documents à transmettre

Pour postuler à cette offre, l'envoi du CV et d'une lettre de motivation est obligatoire

Personne à contacter

Monsieur Thibault FAGIANI, chef de la mission

À propos de l'offre

Informations complémentaires

Groupe RIFSEEP 3

Renseignements et candidature

Monsieur Thibault FAGIANI, chef de la mission

thibault.fagiani@justice.gouv.fr

Nom 2ème contact : Mme Kim DASSESSSE Mail 2ème contact : kim.dassesse@justice.gouv.fr

Conditions particulières d'exercice

Nombre d'agents à encadrer

? A 001 ? B 001

Organisation de travail : horaires de bureau, télétravail limité à deux jours par semaine

Restauration : sur site

Accessibilité en transport / Parking : RER C, métros 13 et 14, tram 3b, lignes de bus

Statut du poste

Vacant à partir du 01/04/2026

Métier de référence

Responsable de maintenance et d'exploitation

Qui sommes nous ?

Le tribunal de Paris est un ensemble immobilier construit et exploité dans le cadre d'un contrat de partenariat public-privé, jusqu'en 2044. Il accueille le tribunal judiciaire de Paris, siège et parquet, ainsi que deux parquets à compétence nationale, le parquet national financier et le parquet national antiterroriste.

S'élevant à près de 160 mètres, cet ensemble immobilier complexe comprend, sur près de 62 000 m² de surface utile, environ 2400 postes de travail, des espaces support, un auditorium, 90 salles d'audience dont deux salles pénales pour des procès hors norme, et plus de 200 cellules pour les détenus et les prévenus. Il est fréquenté par environ 8 500 personnes par jour.

Le tribunal de Paris est certifié HQE en exploitation – niveau Exceptionnel.

La MGCP assure le pilotage et le suivi des performances du partenaire en matière d'exploitation-maintenance et de services. La MGCP assure également la programmation et le pilotage des opérations de travaux nécessaires aux activités de la juridiction parisienne. À ce titre, la MGCP est garante de la bonne exécution du contrat de partenariat, dans ses aspects juridiques, financiers et techniques et est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre des décisions stratégiques touchant à la gestion ou à l'évolution du contrat.

La MGCP est composée de quatre pôles :

- un pôle exploitation-maintenance
- un pôle services
- un pôle travaux
- un pôle gestion contractuelle.

Composition et effectifs du service

La MGPC est composée de 14 agents (8 A ; 6 B)

Votre hiérarchie

Poste sous l'autorité du chef de la Mission et de son adjointe.

Vos interlocuteurs métiers

Interlocuteurs internes au service : Les autres pôles de la MGCP, les bureaux et départements immobiliers du SIM, les tiers occupants, les utilisateurs du bâtiment

Interlocuteurs externes : Le Partenaire et ses sous-traitants.